

Le concept pseudo-nouveau de « *cluster* » : un exemple de rupture mémorielle

Christian Tremblay

Président de l'Observatoire européen du plurilinguisme

ctremblay@neuf.fr

Publié dans *Terminologie (II) : comparaisons, transferts, traductions*, éd. Jean-Jacques Briu, Peter Lang, Bern, 2012

L'idée de cet article tient beaucoup à mon histoire personnelle.

Au fait d'abord que j'ai été très influencé par mes études à Sc. Po Paris entre 1966 et 1969 où Raymond Barre occupait la chaire d'économie générale. Raymond Barre avait été élève de François Perroux, grand économiste, philosophe et historien. François Perroux, lui-même élève et héritier du célèbre économiste autrichien Joseph Schumpeter, était l'un des pères de la comptabilité nationale française après la Seconde Guerre mondiale. Il était aussi l'un des inspirateurs de la planification française. Il fut un grand précurseur dans de nombreux domaines de la science économique et, décédé en 1987, son œuvre a été célébrée en 2003 pour le centenaire de sa naissance. Les notions d'effets externes et d'externalités étant à la base de sa conception de l'économie, il est l'un des fondateurs de l'économie de l'environnement et l'on peut dire qu'il avait dès 1961, date de son ouvrage fondamental, *L'économie du XXe siècle*¹, formulé le concept de *développement durable*. Grand théoricien de l'économie spatiale, c'est lui qui a énoncé et théorisé les concepts de *pôle de croissance* et de *pôle de développement* qui nous mènent à ma communication d'aujourd'hui.

Cette communication ne portant pas sur l'économie, je dois vous préciser que parallèlement à une carrière administrative classique, au ministère des finances puis à la mairie de Paris, j'ai soutenu une thèse en science de l'information à la croisée de la linguistique, du droit et de l'informatique et que cette recherche dans laquelle la linguistique occupe une place essentielle, a pris une part décisive dans ma décision de créer, avec d'autres partenaires, l'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP) en 2005.

J'ai publié deux articles sur le concept de *cluster* : « *Cluster, chiendent ou coquelicot* » (2007), « Du pôle de développement au *cluster* : l'effet de domination dans la circulation internationale des concepts » (2008).

Le mot *cluster* est un exemple caractéristique d'un phénomène langagier manifestant un effet de domination dans la circulation internationale des concepts. L'effet de domination scientifiquement défini est une dissymétrie dans une relation qui est par construction inégale. L'effet de domination est une réalité naturelle qui n'implique pas nécessairement une intention. Il donne néanmoins une grille de lecture

1 *L'économie du XXe siècle*, François Perroux, PUF, 1961

absolument indispensable d'une réalité dont il faut décrypter les ressorts.

Donc, le *cluster* fournit un exemple caractéristique d'un phénomène plus général dont la portée devrait être analysée et quantifiée, phénomène qu'il faut bien distinguer des emprunts linguistiques tels qu'ils sont décrits par Henriette Walter dans son livre *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*.²

1. La vague « Cluster »

Le sens commun en anglais du mot *cluster* est « grappe, groupe, agglutination, agrégat d'éléments de toutes natures », d'où une multitude d'emplois dans des composés de la langue courante tels que : « essaim d'abeilles, grappe de raisin, régime de bananes, pâté de maisons, bouquet de fleurs », etc. et aussi dans des domaines techniques, maritime, informatique : « *bloc* sur disque dur, *grappe* de serveurs de réseau ».

Dans le domaine maritime, le mot *cluster* est défini, par ex., ainsi :

« Concept économique anglo-saxon, le cluster est un ensemble d'informations et de services mis en commun au travers d'une entité sur un territoire donné afin de créer un système qui ait un sens aussi bien pour les participants que pour les clients de cette organisation »³.

Apparu en Grande-Bretagne et en Hollande, ce concept s'est développé à travers toute la planète sur des étendues spatiales très variables comme pour ces deux pays, mais également pour des régions plus petites tel que le London's Maritime Services Cluster : ou le Cowes Marine Cluster, des régions tel qu'au Canada la Technopole Maritime du Québec, d'autres pays tel que le Norway's Maritime Cluster ou le Finnish Maritime Cluster, des régions éparses associées tel au sein de Interregional Maritime Cluster (InterMareC) ou même l'Europe avec l' EU Maritime Clusters.⁴

Cluster maritime français est une personne morale qui a son site Internet Il est le groupe de pression des professionnels du secteur maritime.⁵

La *mission Cluster* est une mission spatiale de l'Agence spatiale européenne (ESA) ayant pour but l'étude de l'interaction du vent solaire avec la magnétosphère terrestre⁶. Le rapport entre le titre de la mission et l'interaction entre le vent solaire et la magnétosphère terrestre est on ne peut plus tiré par les cheveux et est typique d'un effet de mode.

Il est bien d'autres domaines d'application comme la musique, la sonorisation, la physique, la chimie, la biologie, l'astronomie (amas), la génétique, l'urbanisme (unité urbaine), l'informatique (une dizaine d'acceptions différentes). Dans le domaine économique, plus proche de notre sujet, le Site Internet *France cluster* est une

2 *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Henriette Walter, R. Laffont, 1997

3 http://fr.wikipedia.org/wiki/Cluster_maritime

4 http://fr.wikipedia.org/wiki/Cluster_maritime

5 <http://www.cluster-maritime.fr/>

6 <http://smc.cnes.fr/CLUSTER/Fr/> ; http://fr.wikipedia.org/wiki/Mission_Cluster

initiative destinée à faire émerger des collaborations, et à favoriser un mode d'organisation de PME efficace, les Systèmes Productifs Locaux (SPL) qui ont été instaurés en 1999 par la Diact (Datar à l'époque), sur le modèle italien des districts industriels. Il s'agit de « groupement d'entreprises et d'institutions proches géographiquement et collaborant dans un même secteur d'activité ». Les SPL constituent des réseaux d'interdépendances, formés d'entreprises (notamment de PME) aux activités similaires ou complémentaires, et qui mutualisent leurs moyens pour répondre efficacement aux exigences du marché... Les SPL sont à l'origine de la création de France Clusters⁷.

Organics Cluster Rhône-Alpes est un réseau d'acteurs privés et publics opérant dans la tendance biologique, sur les marchés de la cosmétique, de l'alimentaire, du textile et des produits pour l'habitat. C'est un exemple parmi d'autres.⁸

En octobre 2010, on lance « *European Cluster Collaboration Platform* »⁹, une plateforme collaborative qu'on justifie ainsi :

"Europe needs to better mobilize the innovative potential of its companies, especially its SMEs. At its core, the European Cluster Excellence Initiative provides the access to a European Cluster [Collaboration Platform](#) rich in information and services that enables better and more targeted interaction between cluster organisations and their members."

Site gouvernemental, *compétitivité.gouv.fr*¹⁰ recourt 888 fois au terme « *cluster* » mais 16 065 fois au terme « pôle ».

Quels sont les fondements théoriques du terme « cluster » en économie ? Selon Wikipédia, on peut trouver les germes des principes sous-tendant les pôles de compétence dans la théorie des avantages comparatifs de l'économiste classique David Ricardo : chaque pays (ou chaque région) gagne à se spécialiser dans la production où il possède un avantage relatif, c'est-à-dire là où il est relativement le meilleur ou le moins mauvais. Les notions d'économie d'échelle sont également mobilisées. Le professeur de stratégie d'entreprise de l'université de Harvard, Michael Porter, s'est inspiré de la théorie des avantages comparatifs pour proposer en 1990 la notion de *pôles de compétence* (*competitive clusters*) qui rassemblent, sur une même zone géographique et dans une branche d'activité spécifique, une masse critique de ressources et de compétences procurant à cette zone une position-clé dans la compétition économique mondiale.

Alfred Chandler, professeur d'histoire économique à Harvard, a été le premier à mettre en évidence l'idée de *first mover* et l'importance, pour la croissance d'une entreprise, d'un développement fondé sur le cluster. Dans ce contexte son ouvrage

7 <http://www.franceclusters.fr/> ; http://www.alternatives-economiques.fr/les-clusters-en-france--pourquoi-les-poles-de-competitivite--par-patrick-dambron_fr_art_799_40633.html

8 <http://www.organics-cluster.fr/>

9 <http://www.clustercollaboration.eu/>

10 <http://competitivite.gouv.fr/>

fondamental est *Scale and Scope*¹¹. La théorie des pôles de compétitivité est présentée par Wikipédia comme une application française du concept anglo-saxon de « cluster ». La relation entre la théorie de l'avantage comparatif de Ricardo et la théorie du *cluster*, ici strictement équivalent au *pôle de compétence* ou de *compétitivité*, est scientifiquement douteuse et ne peut être discuté dans le cadre de cet article, mais la présentation de la théorie française des *pôles de compétitivité* comme une application française du concept anglo-saxon de *cluster*, est une erreur scientifique grossière à moins de considérer, ce qui ne peut être exclu, que les ceux qui ont inventé le terme de *pôle de compétitivité*, n'avait pas la moindre notion des racines scientifiques de ce concept.

La rubrique de Wikipédia concernant le "*pôle de compétitivité*" a évolué en "*pôle de compétitivité (France)*", ce qui suggère que le terme "*pôle de compétitivité*" est une singularité française, la norme étant celle de "cluster", comme s'il devait exister une normalisation conceptuelle. Dans la presse et dans divers ouvrages concernant les *pôles de compétitivité*, les idées fausses sont colportées en France par des organes de presse et des personnes dont le sérieux n'est a priori pas en cause ; dans *Le Monde diplomatique* de sept 2008 on lit « Jean-Pierre Raffarin est allé chercher l'idée au Canada » ; dans *La croissance ou le chaos* (Odile Jacob, 2006), Ch. Blanc fait partir le développement de la « stratégie du cluster » de la "politique conduite par le gouvernement catalan qui a appliqué une méthodologie théorisée par Michael Porter..." ; dans *Les pôles, réseaux d'excellence et d'innovation* de Jean-Sébastien Scandella, on lit : « Pôle de compétitivité : il y a cinq ans à peine, ce terme n'existait pas, en dehors du mot *cluster* utilisé par les opérateurs internationaux » et p. 22 : Ce modèle défini par Michael Porter... » ; dans www.alternatives-économiques.fr – L'économie de A à Z, on lit : « Il s'agit en fait de la dénomination française des clusters... ». Les rapports officiels ne font pas mieux. Ainsi CES 2008 : *Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale* (57 fois *cluster* contre 27 fois *pôle de compétitivité*). Ou encore Centre d'analyse stratégique 2008 : *Innovation et compétitivité des régions (le mot cluster cité 182 fois, pôle de compétitivité 88 fois et pôle de compétence 3 fois)*.

En définitive, le concept de *pôle de compétitivité* apparaît comme dérivé du concept de *cluster*, ce qui est vrai d'une certaine façon, car en dépit de la ressemblance lexicale, le concept de *pôle de compétitivité* tel qu'il se présente aujourd'hui ne vient pas de ceux de *pôles de croissance et de développement*, qui pourtant en constituent les bases scientifiques les plus sérieuses. Comment expliquer ce phénomène qui est profondément troublant.

2. F. Perroux, auteur maudit parce qu'hétérodoxe

François Perroux était un économiste peu conformiste qui peut apparaître comme un précurseur des altermondialistes. Il avait beaucoup de raisons d'être honni de la

11 *Scale and Scope : The Dynamics of Industrial Capitalism*, A. Chandler, Harvard University Press, 1990-1994

nouvelle orthodoxie qui s'est imposée à partir des années quatre-vingt pour conduire à la grande crise que nous connaissons aujourd'hui.

Raymond Barre dans des termes très mesurés fait allusion à l'exclusion scientifique occidentale qui marque un auteur aussi peu conformiste que François Perroux :

"Je regrette que la littérature économique moderne d'inspiration et d'influence anglo-saxonne ait toujours traité de façon marginale les contributions de F. Perroux à l'évolution de la pensée économique dans ce domaine"¹²

La question de la césure disciplinaire ne peut être écartée, vu la parcellisation à l'infini qui marque l'évolution de la recherche scientifique, ce qui veut dire que, en dépit des vœux de pluridisciplinarité ou d'interdisciplinarité voire de transdisciplinarité, la tendance profonde est celle de la parcellisation, c'est-à-dire de l'ignorance réciproque. Aussi, le fait que Michael Porter, professeur à Harvard, soit un spécialiste en stratégie d'entreprise, et non un économiste, n'est pas insignifiant. Qu'enseigne-t-on dans les universités ou dans les business schools américaines ou européennes, lesquelles enseignent la même chose que les business schools américaines ? Faire dériver la théorie du *cluster* de l'avantage comparatif de Ricardo est très contestable au point qu'on est en droit de se demander, s'il ne s'agit d'une acrobatie quasi idéologique consistant à vouloir rattacher à tout prix les *pôles de compétitivité* ou *cluster* à une certaine conception de l'économie alors que bien d'autres connexions théoriques sont possibles. Il semble que nous soyons en face de tendances qui relèvent consciemment ou non plus de la propagande que de la science. En fait on observe un médiatique et un effet Internet (effet de mode).

L'effet médiatique, effet d'imitation de la citation est parfaitement connu ; la question étant celle de savoir comment contrecarrer ce genre de phénomène qui se propage via des réseaux très spécialisés. On peut agir à la source. Réagir quand le phénomène est installé est beaucoup plus problématique. L'effet Internet n'est que le prolongement du précédent. Nous pouvons le mesurer. Voici par exemple des résultats éloquentes obtenus sur le moteur de recherche de publications scientifiques *Google Scholar* (qui a l'avantage d'être gratuit à l'inverse de Thomson ISI).

- Sur le critère de recherche "pôle de développement", nous obtenons 610 références
- Sur le critère de recherche "development pole", nous obtenons 14 540 références
- Sur le critère "cluster + economy", 1 590 000 références
- Sur le nom "François Perroux", 32 500 références (l'œuvre de François Perroux totalise 880 articles et ouvrages)
- Sur le seul nom de Michael Porter, 1 830 000 références
- Sur le seul titre de l'article *Location, Competition, and Economic Development: Local Clusters in a Global Economy* de Michael Porter, 1 060 000 références.

Le monde scientifique est un monde concurrentiel et quand il n'y a pas

¹² François Perroux, *Le centenaire d'un grand homme*, R. Barre, G. Blardone, H. Saval, Economica, 2005, p. 2

nécessairement d'intérêt financier, l'arme principale est le concept. Là où les terminologues ou les analystes de concepts comparent, classent, recherchent les continuités et les évolutions, le chercheur dans d'autres domaines va chercher, faire admettre la nouveauté de sa découverte par un mot nouveau même si le concept ne l'est pas vraiment. Bien sûr un chercheur isolé ne peut faire cela, car il est soumis au contrôle de ses pères, mais quand on a affaire à des écoles ou simplement des consensus suffisamment étendus pour ne voir qu'une partie des acquis de la recherche, alors c'est tout à fait possible. On peut alors jouer de l'ignorance réelle ou affectée de la communauté. Mais on peut aussi faire l'hypothèse que le chercheur réinvente ce qui a déjà été inventé par d'autres. Dans ce cas également, le consensus d'ignorance, jouant le rôle d'une sorte d'omerta scientifique, rend possible ce genre de détournement. M. Porter connaissait-il F. Perroux, et toute la production dans le domaine de l'économie du développement des années 70-80 ? Nous pensons que cela est peu probable.

Le rôle des traducteurs à Bruxelles est d'importance pour la normalisation du vocabulaire par la Commission européenne, cette normalisation est d'un genre assez particulier. La Commission européenne, en effet, dispose d'une base de données terminologique, IATE, en permanence alimentée par les services de traduction à mesure qu'apparaissent des termes nouveaux. Ainsi le mot *cluster* a bien été traduit en 23 langues. Toutefois, les occurrences les plus récentes ne semblent pas être traitées et les mots de la terminologie ne semblent pas être utilisés de façon systématique, le terme *cluster* notamment s'étant très largement substitué à sa traduction. Une recherche statistique sur *cluster* a ramené 3 922 documents sur 255 651 en anglais, et 363 documents sur 114 418 documents en français. Comment le terme est-il reçu dans les autres langues. Le terme est repris dans 494 documents sur 88 681 documents en allemand, dans 207 sur 41 542 en italien, 168 sur 48 606 en espagnol, 119 sur 31 967 en néerlandais, 68 sur 31 955 en grec, 50 sur 31 474 en danois, 50 sur 20 059 en suédois, 50 sur 24 015 en finlandais, 46 fois sur 14 490 en polonais.

En ce qui concerne les expressions originales correspondant au mot *cluster* ou les traductions du mot *cluster*, le nombre d'occurrences est variable et est assez significatif de la créativité terminologique ou de la résistance des langues aux apports extérieurs, apports plus ou moins pertinents, très peu à notre avis dans le cas de *cluster*. Ainsi en français, l'expression *grappe* apparaît dans 50 documents sur 114 418. Celui de *pôle de compétitivité* dans 668 documents, ce qui est significatif d'une bonne réception de ce terme que l'on doit à la loi sur la recherche du 18 avril 2006. Signe supplémentaire de cette constatation, l'expression apparaît entre guillemets dans certains textes en anglais à côté de *cluster*.

En allemand *Kompetenzzentren*, *Kompetenzzentrum* et *Kompetenznetze* sortent respectivement 148, 91 et 7 fois sur 88 681 documents, ce qui reste significativement inférieur au nombre d'occurrences de *cluster*.

En polonais les expressions *ośrodkami konkurencyjności*, et *bieguny konkurencyjności* reviennent respectivement 11 et 76 fois sur un total de 14 490

documents, ce qui est significativement supérieur aux 46 occurrences du mot *cluster*.

En italien nous n'avons pas rencontré de traductions de *cluster*.

En espagnol nous avons rencontré deux traductions de *cluster* : *agrupación* (825/48 606), *grupo* (8 403/48 606). Comparé aux 168 occurrences de *cluster* dans des documents en espagnol, les 825 occurrences de *agrupación* montre une résistance manifeste de l'espagnol à ces mots venus d'ailleurs très peu chargés en concepts réellement nouveaux. Dans le cas de "grupo", ce terme étant susceptible d'un usage beaucoup plus large que dans le sens visé dans cette communication, comme d'ailleurs le mot *cluster*, la forte représentation du mot *grupo* dans les documents en espagnol est aussi normale que celle du mot *cluster* dans les documents en anglais.

Il est par ailleurs intéressant d'observer que le mot *cluster* est également utilisé dans les textes communautaires dans un sens très éloigné des *pôles de compétitivité* pour désigner un groupe d'experts ou un groupe de travail. Dans les textes anglais il apparaît ainsi parfois accolé à l'expression sans doute moins *branchée* de *working group*. Voici une liste éloquentes :

- "cluster sur la reconnaissance des acquis d'apprentissage
- « cluster » sur la modernisation de l'enseignement supérieur ("Peer Learning Activities relevant to this Peer Learning Cluster or group:"), "The work of the Cluster on Modernisation of Higher Education"
- Le cluster de l'UE sur la formation des enseignants
- "De telles activités d'apprentissage en équipe menées dans toute l'Union sont organisées soit par des groupes ("clusters") d'États membres intéressés par des sujets spécifiques, soit par des groupes d'experts établis par la Commission européenne. "
- Thèmes actuels d'apprentissage en équipe/clusters et groupes
- Cluster sur la modernisation de l'enseignement supérieur [en](#)
- Cluster sur les enseignants et formateurs [en](#)
- Cluster sur l'utilisation optimale des ressources [en](#)
- Cluster sur les mathématiques, les sciences et les technologies [en](#)
- Cluster sur l'accès et l'inclusion sociale à l'éducation et la formation tout au long de la vie [en](#)
- Cluster sur les compétences clés [en](#)
- Cluster sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) [en](#)
- Cluster sur la reconnaissance des acquis de formation et d'éducation [en](#)
- Groupe de travail sur le plan d'action sur l'éducation et la formation des adultes [en](#)
- Réseau européen pour la politique d'orientation tout au long de la vie (ELGPN)

Voici la version anglaise de la même énumération:

- "EU-wide peer learning activities are organised either by groups ("clusters") of Member States interested in specific topics, or by expert groups established by the European Commission.
- Meanwhile, the Copenhagen Process organises peer learning activities for vocational education and training, and the working group on the Adult Learning Action Plan organises peer learning in [adult education](#)."
- Current peer learning themes/Clusters and groups
- [Cluster on Modernisation of Higher Education](#)
- [Cluster on Teachers and Trainers](#)
- [Teachers and Trainers in Vocational Education and Training](#)
- [Cluster on Making best use of resources](#)
- [Cluster on Maths, Science and Technology \(MST\)](#)
- [Cluster on Access and Social Inclusion in LLL](#)
- [Cluster on Key competences](#)
- [Cluster on Information and Communication Technologies \(ICT\)](#)
- [Cluster on Recognition of learning outcomes](#)
- [Working group on the Adult Learning Action Plan](#)
- [European Lifelong Guidance Policy Network \(ELGPN\)](#)

Nous avons affaire à un cas typique de normalisation linguistique par la création d'un vocabulaire transverse dont il serait intéressant de vérifier la part de l'importation d'un terme ayant déjà connu la popularité ailleurs et la part du jargon essentiellement européen communautaire.

Il faudrait des recherches sur l'évolution du vocabulaire bruxellois pour mesurer l'importance du phénomène de marquage des différentes langues par des expressions pour la plupart anglaises. Il faudrait éventuellement aussi mettre en évidence les processus ayant mené à de quasi-arbitrages terminologiques. Deux traducteurs de la commission européenne avec lesquelles j'ai discuté de cette question ont confirmé les fortes discussions auxquelles avait donné lieu le mot *cluster* pour aboutir à ce résultat qui a rendu partiellement inutile le travail de recherche linguistique accompli par la direction générale de la traduction. En tout état de cause, nous venons de constater que si la fortune du mot *cluster* est indiscutable, elle n'est pas générale et elle touche les langues de manière inégale. L'allemand, les langues scandinaves et l'italien semblent les plus pénétrés par ce mot caméléon.

3. Une attitude du récepteur : processus dissymétrique de légitimation des idées nouvelles

Le remplacement d'expression chargée de sens par une autre obéit à des facteurs externes. Toutefois, dans certains transferts comme celui qui nous occupe la marque d'une dépendance intellectuelle fondée sur une attitude d'esprit que nous pouvons qualifier comme un "préjugé de légitimité externe". Ce préjugé de légitimité externe est à l'origine de trois types de processus de légitimation qu'il faut préciser : légitimation directe, légitimation circulaire et légitimation circulaire mutilante ou perverse. Nous proposons de définir la "légitimation directe" comme consistant dans l'importation pure et simple de concepts nouveaux ou prétendument nouveaux. Ces concepts peuvent être simplement à la mode et, dans le contexte présent, l'acceptation peut en être d'autant plus facile qu'elle vient d'Outre-atlantique (c'est le sens actuel des emprunts linguistiques, mais cet état de choses peut ne pas être éternel). Parmi les derniers venus, on peut citer par exemple « mainstream » qui signifie les tendances dominantes dans le domaine des industries culturelles c'est-à-dire essentiellement le cinéma ou de l'audiovisuel commercial. Un autre exemple est « burn-out » pour désigner l'épuisement nerveux de nombreux cadres qui craquent sous la pression du travail et du stress que leur impose leur employeur.

La légitimation circulaire décrit le circuit d'un concept qui part d'un endroit ou d'un contexte donné, qui ne parvient à s'imposer qu'à partir du moment où il a été accepté par l'hypercentre (Outre-atlantique). Inutile de dire qu'à l'époque actuelle, peu de concepts inventés en Europe sont dans ce cas, les États-Unis ayant dans l'imaginaire collectif le monopole de la créativité. Cet aspect doit être l'objet d'une recherche particulière. Les points cruciaux sont ici la créativité de la source d'une part, et l'acceptation par l'hypercentre d'autre part.

Enfin, la légitimation mutilante ou perverse décrit le cas du concept qui part d'un point donné, qui parvient à s'imposer ou n'y parvient pas, mais qui, si c'est le cas, après être tombé ou non dans un relatif oubli, revient après avoir changé de nom et éventuellement subi une transfiguration. Ce cas de figure correspond à l'histoire du mot « cluster », la transfiguration venant du fait que le concept de « pôle de développement », alias « cluster » est un concept économiquement interventionniste qui n'a de chance de s'imposer dans un texte ultralibéral en Europe que s'il nous vient du pays ultralibéral par excellence, c'est-à-dire des États-Unis, et sous un nom nouveau. Le mot « care » est justiciable d'une analyse similaire, mais comme il fait l'objet d'un autre article nous ne développerons pas ce point qui a été esquissé dans la discussion lors du colloque. Cependant, la légitimation peut n'être que provisoire et relative. Ainsi si le concept reste rattaché à son contexte d'énonciation, il peut ne pas pénétrer réellement dans la langue et disparaître quand la mode aura changé ou que les idées dont il était porteur auront perdu leur aura. Dans un article de 2003, *R.I.P.-H.M.R : À propos du concept de pôle de développement et des stratégies de*

développement économique des régions québécoises, M. Polèse et R. Shearmur ¹³
font les observations suivantes :

"Le père véritable du rapport HMR fut, sans contredit, François Perroux, économiste français, qui dans une note publiée en 1955 a lancé l'idée de pôle de développement, concept qui a profondément marqué la pensée économique, tant dans le monde anglo-saxon que francophone (Perroux, 1955, repris dans Savoie et Raynald, 1986). Perroux n'y parlait pas (encore) d'espace géographique ; d'autres, notamment Boudeville (1963, 1968), lui ont donné une interprétation spatiale pour en faire un outil de développement régional. Il n'est pas exagéré de dire que le concept de pôle de développement s'est imposé comme idée maîtresse en matière de développement économique régional jusqu'au milieu des années 1980. Depuis, le concept a graduellement perdu son attrait, pour être éclipsé par d'autres idées, aujourd'hui plus à la mode, comme milieux innovateurs, grappes (*clusters*) et développement local (nous y reviendrons). Les gloires et misères du concept de pôle de développement, son acceptation quasi universelle dans un premier temps et son abandon depuis, nous invitent à la prudence et doivent nous servir de leçon d'humilité." (p. 4).

Et plus loin dans le même article, on lit :

"Le concept des *clusters*, comme stratégie de développement, est au fond une reformulation (dans des nouveaux draps) du concept de pôle de développement. Il repose sur le même pari : à savoir, l'espoir de provoquer un développement grâce à des regroupements géographiques d'industries." (p. 8).

D'autres articles ou ouvrages scientifiques trop rares opèrent parfaitement la filiation intellectuelle ; ainsi, *Science du territoire : perspectives québécoises*, par Guy Massicotte :

"Rappelons ici que la seule véritable théorie en matière de développement régional est celles des "pôles de croissance", énoncée par l'économiste français François Perroux, dans les années 1950, et qui semble connaître actuellement un regain d'intérêt avec la notion de "pôles de compétitivité"¹⁴

Économie régionale et urbaine, cours d'Henri Capron, SBS-EM, année universitaire 2008-2009, p. 10 (La pensée économique spatiale : l'essor, ..., François Perroux, la théorie des pôles de croissance) ; *Économie régionale et urbaine*, Aydalot P., Economica, Paris, 1985. Quelle en est la portée ? Notons quelques conséquences de ce qui apparaît comme une étonnante rupture mémorielle. Rupture dans la continuité d'un processus de recherche avec une perte de savoir et de savoir-faire et une perte de créativité ; par bonheur il y a des archives, mais les équipes n'existent plus.

On a coutume de présenter le progrès scientifique comme un processus linéaire, incrémental et arborescent, jamais récessif, du moins à l'intérieur d'un même champ disciplinaire. Dans le cas présent, on constate que le concept de *cluster* ne s'est pas développé dans le champ de l'économie mais dans celui de la gestion ou du

¹³ Institut national de la recherche scientifique (Urbanisation, Culture et Société), dans la Revue canadienne des sciences régionales, printemps 2003 Vol. XXVI : 1, Montréal (Québec)

¹⁴ PUQ, 2008, p. 294

management public. Il n'empêche que l'absence de continuité entre des recherches importantes étalées sur une vingtaine d'années et l'émergence d'un faux nouveau concept dépourvu de lien avec ces recherches, qui lui-même s'appuie sur des recherches très peu élaborées, de l'aveu de Porter lui-même, est scientifiquement troublante. On est d'ailleurs frappé par la faiblesse théorique de la plupart des écrits parus au sujet du concept de *cluster* dans les années récentes, écrits qui relèvent plus souvent de la politique et de la gestion que de l'économie. Même lorsque l'on évoque le concept de *pôle de compétitivité*, bien que l'appellation soit plus proche lexicalement de ses sources, les concepts de *pôle de croissance* et de *pôle de développement*, sont, nous l'avons vu plus haut, plus une francisation du concept de *cluster* qu'une reprise des concepts originaux.

Au-delà de la rupture de continuité d'un processus scientifique, le fait de prendre pour nouveau un concept qui a déjà existé, et n'a même jamais cessé d'exister, et pour innovation un instrument de politique publique qui a déjà près d'un demi-siècle d'existence, pose des questions de psychologie collective sérieuses. En revanche, rechercher ailleurs de bonnes idées dont on peut tirer des enseignements est la marque d'une ouverture d'esprit et d'une disponibilité aux idées nouvelles qu'il faut encourager. Mais l'emprunt par imitation pure sans capitalisation de ses propres expériences est psychologiquement à l'opposé d'un processus créatif. L'amnésie collective, même limitée à certaines élites, n'est pas socialement neutre, surtout quand ces élites jouent un grand rôle dans les décisions publiques et dans la transmission des savoirs. Cette dépossession intellectuelle par rupture de la continuité scientifique et amnésie collective se traduit par une substitution de paternité linguistique, qui, si le phénomène tend à se généraliser, peut entraîner des conséquences dont nous relèverons plusieurs types. La langue source perd les concepts qu'elle a pourtant créés et devient consommatrice de concepts venus d'ailleurs. Elle perd sa créativité. La langue source étant réputée non créatrice et ayant perdu une part de sa crédibilité scientifique, il devient difficile de produire de la recherche dans cette langue et difficile de publier.

Au lieu de s'inscrire dans des recherches ambitieuses, là où ils peuvent le plus faire preuve de créativité, les chercheurs s'engagent sur des sentiers déjà parcourus par d'autres pour décliner dans de multiples variantes des recherches à la valeur ajoutée modeste. Ou bien, ils désertent le domaine de la recherche. Les travaux qu'ils écrivent dans la langue source cessent d'être connus, et il y a une perte sèche pour la science car ils devront être refaits. La langue minorée, amoindrie dans son vocabulaire, cesse de créer de nouveaux concepts. Il y a une perte de fonctionnalité dont l'étendue est plus ou moins grande mais qui devient irréversible au-delà d'un certain degré.

4. Conclusion

Cet article focalisé sur un concept, ne touche évidemment qu'un tout petit aspect des

échanges intellectuels entre les États-Unis, l'Europe et la France, question à laquelle par exemple la revue de l'Association Française d'Études Américaines (AFEA) consacre son N° 4 de 2010. On se gardera donc de toute forme de généralisation. On soulignera cependant qu'un concept scientifique quel qu'il soit est immergé dans une culture, c'est dire qu'il draine avec lui toute un contexte et tout une histoire de sa genèse à son état présent au travers de multiples transformations liées à sa confrontation au réel. Il appartient donc à la langue de culture d'opérer la médiation nécessaire et non à la langue de service, pour reprendre les concepts de H. Wismann et P. Judet de La Combe¹⁵, mince couche qui ne permet que l'échange opératoire d'informations objectives déliées de toute ambiguïté de sens et parfaitement reconnaissable par la communauté qui l'emploie.

En ce qui concerne les *pôles de compétitivité*, on aurait pu penser que ce concept était héritier des *pôles de croissance* ou de *développement*, via les *technopoles* dont un des meilleurs exemples est celui de Sophia-Antipolis, lancée en 1969, les *pôles de compétence*, *pôles d'excellence*, etc. On a vu qu'il n'en est rien puisque presque tout ce qui s'est écrit sur le sujet fait dériver le concept de celui de *cluster*. Malgré cet état de choses que l'on peut regretter, il apparaît que l'inventivité terminologique des promoteurs de la politique des *pôles de compétitivité* a donné des résultats significatifs au plan linguistique, puisque l'on a vu que l'emploi du terme *pôle de compétitivité*, bien qu'il reste minoritaire en France même, est toutefois largement employé et l'est même de manière exclusive dans les textes officiels. On est en droit d'espérer qu'il retrouvera un jour ses racines, dans la continuité de son histoire scientifique.

Bibliographie

- Aydalot P., *Économie régionale et urbaine*, Economica, Paris, 1985
- Barre R., Blardone G., Savall H., *François Perroux, Le Centenaire d'un grand économiste*, Ed. Economica, 2005.
- Bourdieu P., *Les conditions sociales de la circulation internationale des idées*, Conférence prononcée le 30 octobre 1989 pour l'inauguration du Frankreich-Zentrum de l'université de Fribourg. Ce texte a été publié en 1990 dans les Cahiers d'histoire des littératures romanes (14e année, 1-2, p. 1-10).
- Capron H., *Économie régionale et urbaine (note de cours)*, SBS-EM, année universitaire 2008-2009, p. 10 (La pensée économique spatiale : l'essor, ..., François Perroux, la théorie des pôles de croissance)
- Cohen D., Verdier Th. *La mondialisation immatérielle*, Conseil d'analyse économique - La Documentation française, 2008
- Commission européenne, *Vers une programmation conjointe de la recherche - Communication*, Bruxelles, 17 juillet 2008 COM (2008) 468 final.
- Loi de programme du 18 avril 2006 pour la recherche
- Massicotte G., *Science du territoire : perspectives québécoises*, PUQ, 2008
- Madiès T. et Prager J.-C., *Innovation et compétitivité des régions*, Centre

15 Wismann H. & Judet de La Combe, *L'avenir des Langues, Repenser les Humanités*, Paris 2004,

d'analyse stratégique - La Documentation française. Paris, 2008 - ISBN : 978-2-11-007328-0.

- Marcon A. *Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale*, rapport du Conseil économique et social (<http://www.conseil-economique-et-social.fr>)
- Pétition *Lettre ouverte aux responsables de l'évaluation scientifique. Les scientifiques doivent-ils continuer à écrire en français ?* - <http://petition.hermespublishing.com/>
- Perroux F., *L'Économie du XXe siècle*, PUF, 1961.
- Perroux F., *Indépendance de la nation*, Ed. Aubier-Montaigne, 1969.
- Parr J. B. *Growth-pole Strategies in Regional Economic Planning : A Retrospective View*, Part 1. *Origins and Advocacy*, Urban Studies, Vol. 36, No. 7, 1195-1215 (1999), DOI : 10.1080/0042098993187 ; Part 2. *Implementation and Outcome*, Urban Studies, Vol. 36, No. 8, 1247-1268 (1999), DOI : 10.1080/0042098992971
<http://usj.sagepub.com/cgi/content/abstract/36/7/1195> ;
<http://usj.sagepub.com/cgi/content/abstract/36/8/1247>
- Polèse M. et Shearmur R., "R.I.P.- H.M.R : À propos du concept de pôle de développement et des stratégies de développement économique des régions québécoises", Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, dans la *Revue canadienne des sciences régionales*, printemps 2003 Vol. XXVI : 1, Montréal (Québec).
- Porter M. E., *Location, Competition, and Economic Development: Local Clusters in a Global Economy*, Harvard Business School, Economic Development Quarterly, Vol. 14, No. 1, 15-34 (2000), DOI : 10.1177/089124240001400105.
- Prevenier W. et de Hemptinne T., « La Flandre au Moyen Âge, Un pays de trilinguisme administratif », in *La Langue des Actes, Actes du XI^e Congrès international de Diplomatique*, sous la direction d'Olivier Guyotjeannin, Éditions en Ligne de l'École des Chartes (ELEC) : <http://elec.enc.sorbonne.fr/document174.html>